



## Revêtement souple d'imperméabilité de façades à base acrylique aqueux Fongistatique, microporeux, tenue uv et intempéries Aspect enduit gratté

**DESTINATION** Finition ribbée des systèmes d'imperméabilité de façades JOLTEC  
JOLTEC RIBBÉ permet de rattraper les irrégularités du support pour mieux mettre en valeur l'esthétique des façades tout en reconstituant "sur mesure" l'aspect des enduits traditionnels  
Les différents systèmes JOLTEC RIBBÉ répondent aux exigences de la norme NF DTU 42.1 et peuvent assurer une perméabilité de classe I1, I2, I3 ou I4, suivant le procédé appliqué  
Dossier technique JOLTEC spécifique

**SUPPORTS** Fonds usuels du bâtiment :

- . Béton et enduits à base de liants hydrauliques
- . Enduit au mortier de plâtre parisien
- . Grès cérame, pâte de verre
- . Briques de parement
- . Panneaux constructifs agréés pour bâtiments légers (bois et dérivés, fibres ciment, composite bois ciment ou polymère ciment, ...)
- . Anciens revêtements de façades en bon état
- . Autres supports : nous consulter

NOTA : Les supports seront correctement dressés pour l'obtention d'un beau rendu d'aspect

**CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES**

- \* Excellente résistance aux intempéries
- \* Imperméabilité aux eaux de ruissellement
- \* Perméabilité contrôlée à la vapeur d'eau
- \* Faible sensibilité à l'encrassement
- \* Résistance élevée à la carbonatation des bétons et à ses conséquences sur la corrosion des armatures
- \* Qualité fongistatique
- \* Application manuelle ou mécanisée
- \* Produit en phase aqueuse : confort et sécurité d'emploi, respect de l'environnement

**CARACTÉRISTIQUES d'IDENTIFICATION** Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes

**Présentation** Pâte granuleuse épaisse

**Extrait sec en poids** 85 ± 2 %

**Densité** 1,80 ± 0,05

**Point éclair** Sans objet

**Taux de COV** 29 g/l max. Valeur limite UE pour ce produit (cat A/c) : 75 g/l (2007) / 40 g/l (2010)

**Séchage (20°C, 65 % HR)** Hors pluie : environ 6 heures  
Performances optimales : 2 semaines  
*Le séchage est retardé par temps froid et humide*

**Consommation** 2,2 kg/m<sup>2</sup> minimum sur fond lisse  
*Fonction de la structure du support, du matériel et des pertes à l'application*

**Classification** **NF T36-005** : Famille II classe 2b  
**XP T34-722** : Classe I1 à I4  
**EN1062-1** : E5 V2 W3 A2 à A5 (selon I1 à I4)

**MISE en ŒUVRE** Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes/DTU en vigueur.  
**Dans tous les cas, et pour plus de précisions, consulter le dossier technique JOLTEC**

<b>PRÉPARATION des FONDS</b>	<p><b>Les fonds doivent être secs, sains, cohérents et propres à l'application</b>  <b>FONDS BRÛTS</b>          La préparation doit être adaptée à l'état et à la nature du support afin d'éliminer toutes parties écaillantes, friables et pulvérulentes et tout produit incompatible avec le traitement ultérieur : brossage, grattage, lavage HP,...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Élimination des micro-organismes : FONGIMOUSSE PLUS</li> <li>* Ragréage, surfacage, reconstitution des supports : ARMATERM COLLE ou COLLE POUDRE</li> <li>* Accessoires métalliques (dégraissés, dérouillés) : primaire adapté (PRIMAIRE PAH ou UNIVERSEL)</li> <li>* Traitement des fissures si nécessaire : STOP FISSURES</li> </ul> <p><b>FONDS PEINTS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Épaisseur de film &lt; 300 microns : Application possible d'un revêtement de classe I1, à I4, selon nécessité et sans décapage préalable si le revêtement est adhérent et en bon état (tests préalables obligatoires)</li> <li>* Épaisseur de film &gt; 300 microns : Application possible d'un revêtement de classe I1 sans décapage préalable selon les mêmes conditions que précédemment. Au-delà, élimination du revêtement en place par décapage thermique ou chimique avec ZOLDÉCAP BIO ou DÉCAP'FAÇADES, rinçage HP après raclage des boues de décapage</li> </ul>
<b>Impression</b>	<p>En fonction de la nature du support et après reconnaissance préalable des fonds :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* ZOLPAPRIM GRANITÉ sur fonds nus cohérents et normalement absorbants et sur anciens revêtements non farinants et en bon état</li> <li>* ZOLPAFIX GRANITÉ sur fonds nus cohérents pouvant être poreux ou érodés, mortier de plâtre type parisien, anciens revêtements adhérents farinants, peintures minérales</li> <li>* ZOLPAFIX GRÉS CÉRAME sur fonds bloqués type revêtement polyuréthane ou pâte de verre</li> </ul>
<b>APPLICATION du PRODUIT</b>	<p>Processus : Consulter le Guide d'Emploi du dossier technique JOLTEC définissant la composition du revêtement à appliquer en fonction du système retenu</p>
<b>Matériel</b>	<p>Empâter et égaliser à épaisseur de grain à la taloche inox, ribber à la taloche plastique          L'empatage peut être réalisé à la machine à projeter avec lance à produits pâteux, buse 6 à 7 mm</p>
<b>Dilution</b>	<p>Produit prêt à l'emploi</p>
<b>Nettoyage du matériel</b>	<p>EAU, immédiatement après usage</p>
<b>Conseils pratiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Conditions d'application :             <ul style="list-style-type: none"> <li>. Température ambiante et de support supérieure à 5°C (précautions si T &gt; 35°C)</li> <li>. Temps sec, à l'abri du vent violent et du rayonnement direct du soleil</li> </ul> </li> <li>* Ne pas appliquer sur support pouvant présenter une humidité permanente, soubassement</li> <li>* Prévoir des protections appropriées contre le cheminement de l'eau de pluie dans le plan d'adhérence du revêtement (couvertine, bavette,...)</li> <li>* Travailler en continu et par surface unitaire pour éviter les reprises. Sinon, prévoir un découpage en panneaux (ex. : traitement des grandes surfaces)</li> <li>* Utiliser un même lot de fabrication par surface unitaire afin d'éviter les différences de nuances qui pourraient être causées par l'origine minérale des agrégats</li> <li>* Il est recommandé de teinter la couche précédente dans le ton de la finition pour masquer les éventuels dégrainés de grésage.</li> </ul>

**TEINTES** Système ZOLPACHROM 2 (blanc / base P et base M)  
 Les teintes foncées sont déconseillées en exposition ensoleillée du fait d'une forte absorption du rayonnement solaire et de montées en température importantes pouvant accentuer les risques de vieillissement prématuré du revêtement et/ou de fissuration du support. Elles sont caractérisées par un coefficient d'absorption solaire  $\alpha \geq 0,7$  ou un indice de luminance lumineuse Y < 35 %, Y indiquant la quantité de rayonnement solaire réfléchi par le revêtement.  
 Les valeurs Y figurent au dos des teintes du nuancier Zolpachrom 2.  
 Non visées par les DTU façades, ces teintes foncées font partie des exclusions de bonne tenue de la teinte telle que définie dans la norme NF T36-001.

**CONDITIONNEMENT** 25 kg

**CONSERVATION** 24 mois en emballage d'origine non entamé  
 Conserver à l'abri du gel et des températures supérieures à 35°C

**HYGIÈNE et SÉCURITÉ** Consulter :  
 \* l'étiquette informative de sécurité sur l'emballage  
 \* la Fiche de Données de Sécurité sur INTERNET : [www.zolpan.fr](http://www.zolpan.fr)

Fiche Technique n° 2228  
**Date d'édition : Juin 1996**  
**Date de modification : Octobre 2009**

*Nota : Annule et remplace les éditions antérieures. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition.  
 Les informations contenues dans cette notice n'ont qu'une portée indicative et ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter.*

